


2018 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière pédiatrique
 Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

	Herpès et nouveau né		Codification : NNAT PM
			Version : 4
Emetteur : Néonatalogie	Rattachement : Processus 3. 10. 2	Date d'application : 16/11/2010	Pages : 1/1

<u>Rédacteur(s)</u>	<u>Approbateur(s) (signature - date)</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Destinataire(s)</u>
* Guy DEFAWE	* Guy DEFAWE	* Fanny LEBAS	<input checked="" type="checkbox"/> Médecins <input checked="" type="checkbox"/> Maternité <input checked="" type="checkbox"/> Cadres de santé <input checked="" type="checkbox"/> IDE / PDE <input checked="" type="checkbox"/> SF

But et objet

Prise en charge du nouveau-né en cas d'herpes maternel en ante ou per partum

Actions et méthodes

1 – Si primo infection dans le mois qui précède l'accouchement :

- césarienne

- en salle de naissance

Savonnage complet à la Bétadine ou bain (1/2 Amukine + 1/2 eau)

Éviter effractions cutanéomuqueuses

Prélèvements pharynx, cul de sac conjonctival, lésions cutanées pour culture du virus.

- Hospitalisation du nouveau-né en néonatalogie

Zovirax IV si enfant symptomatique

Zovirax ophtalmique : 2 fois par jour pendant 5 jours.

2 – Si lésions périnéales ou vaginales suspectes en per-partum :

Prélèvement col utérin pour culture de virus

Immunofluorescence pour détection de l'antigène (résultat en 4 heures) sur lésions visibles.

Discuter le mode d'accouchement.

Prise en charge en salle de naissance : idem ci-dessus

Hospitalisation en néonatalogie pour traitement si enfant symptomatique.

3 – Si herpès récurrent et date de la dernière poussée inférieure à une semaine :

Prélèvement col utérin pour culture de virus

Voie basse

Prise en charge en salle de naissance : idem ci-dessus

Hospitalisation en néonatalogie secondaire pour traitement si enfant symptomatique.